

# FORÊT DE LA MAÂMORA, MAROC

## Pr. Mohamed QARRO

### QUEL EST LE PROBLÈME ?

La forêt de la Maâmora (figure n°1), choisie comme site pilote au Maroc pour cette étude, a longtemps été considérée comme la plus vaste étendue d'un seul tenant de chêne liège au monde (132.000 ha au début de 19ème siècle). Or, la surface de cette essence est passée de 100 000 ha en 1951 à 65 000 ha en 1992, soit une régression spatiale de 35 % de la superficie du chêne liège en 41 ans. Elle correspond ainsi à une perte annuelle d'environ 900 ha. La révision récente du plan d'aménagement forestier de la Maâmora comporte deux principales parties : un inventaire/état des lieux et une étude socioéconomique. Cette dernière partie est basée sur le diagnostic participatif au niveau des douars et l'analyse de deux types d'acteurs à savoir les Associations de Gestion Sylvo-Pastorales et les Groupements d'Intérêts Economiques. Cependant, ces propositions n'ont connu aucune intégration dans le plan d'aménagement de la Maâmora qui vient d'être approuvé. En effet, ce plan d'aménagement reste limité aux actions et mesures techniques qui ont montré leurs inefficacités face aux enjeux des différents acteurs concernés.

Les objectifs de l'approche participative proposées ici sont de :

- Construire une démarche participative adaptée et efficace pouvant contribuer à l'élaboration et à la réussite de la mise en œuvre du plan d'aménagement de la forêt de la Maâmora en fin de révision. Autrement dit, identifier dans quelle mesure les actions du plan de gestion peuvent être envisagées et mises en œuvre d'un point de vue participatif.
- Assurer la concertation et la négociation avec les acteurs concernés, dont la population locale, pour favoriser leur implication dans la gestion rationnelle des ressources naturelles (surveillance, conservation, valorisation) et la conservation des sites sensibles.
- Concevoir et mettre en avant des modèles socio-économiques participatifs (pistes et voies pour l'organisation et la valorisation des filières du territoire permettant la valorisation des produits forestiers non ligneux).

### L'APPROCHE PARTICIPATIVE POUR UNE GOUVERNANCE AMÉLIORÉE

#### Méthodologie

La démarche participative engagée, qui est à la fois socio-économique et technique (aménagement), a surtout permis de :  
i) Cartographier les acteurs concernés directement et indirectement par les écosystèmes de la Maâmora, ii) Identifier les enjeux, priorités et moyens d'actions des acteurs, iii) Évaluer les objectifs associés aux enjeux par les différents acteurs, iv) Analyser les rapports de forces entre acteurs.

Les ateliers au nombre de 88, organisés dans le cadre de la démarche participative, ont réuni un total de 543 personnes. Ils se sont déroulés durant plus de quinze mois et ont fait l'objet d'une analyse détaillée des enjeux, stratégies et rapports de force entre les différents acteurs. Les femmes ont été concernées par les interviews relatives au ramassage du bois et différentes tâches exercées à l'extérieur de la maison. S'agissant de territoire, il a été difficile d'appréhender ce qu'est le fonctionnement « normal » d'un territoire, face aux interactions multiples entre les intérêts diversifiés des différents acteurs concernés.

Sur un territoire, tout le monde s'accorde sur des enjeux généraux de développement socio-économique, réduction de la pauvreté, etc. Mais pour servir utilement l'action, il est nécessaire d'identifier des enjeux partiels qui appellent des actions particulières sur des spécificités fortes du territoire. Pour établir des scénarios et une stratégie d'action, plusieurs étapes ont été suivies, dont : i) l'identification des enjeux et des objectifs faisables, ii) la hiérarchie des enjeux et l'identification des leviers d'action, iii) l'identification et l'analyse des dimensions et variables clés pour la gestion durable des écosystèmes de la Maâmora, iv) l'analyse des hypothèses prospectives des scénarios.

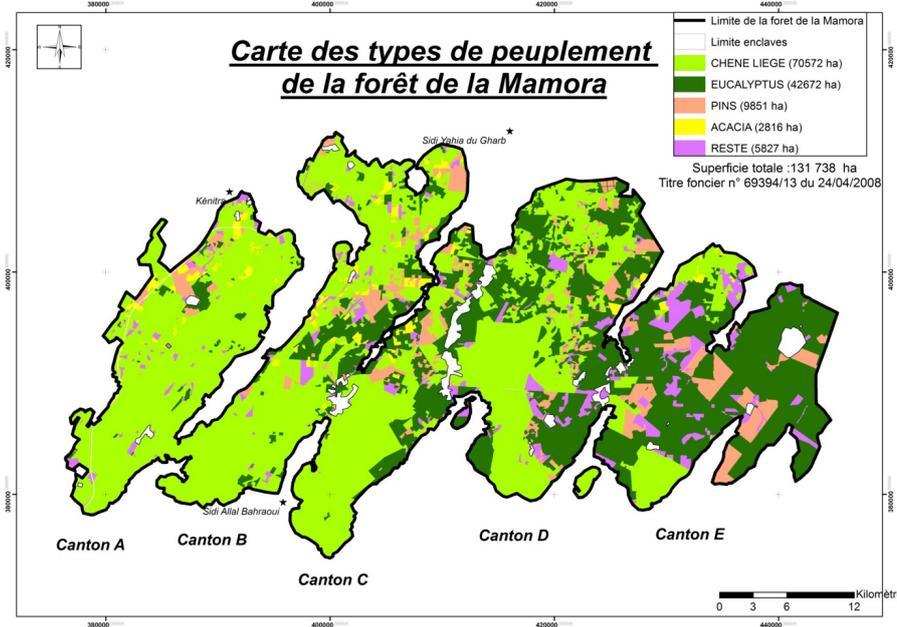
L'analyse des variables clés (influence/dépendance entre variables) en relation avec la gestion durable et la conservation des écosystèmes du site a mis en évidence des variables à la fois influentes et dépendantes.

La méthode MIC-MAC (Matrice d'Impacts Croisés - Multiplication Appliquée à un Classement) permet d'analyser les variables clés d'un système et particulièrement celles porteuses d'enjeux pour son évolution. Il s'agit de mettre en évidence les variables influentes et dépendantes.



L'analyse a mis en évidence des variables relais qui sont à la fois influentes et dépendantes. Cette double caractérisation les rend assez imprévisibles et potentiellement instables puisque leur modification provoque le changement d'autres variables, qui en retour conduit à leur faire subir de nouvelles modifications. Il s'agit des variables : cogestion ; partenariat avec le Haut-commissariat aux Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification, climat, responsabilité des Organisation Communautaire de Base, Associations de Gestion Sylvo-Pastorales à multi-missions.

Figure 1 : Carte forestière de la Maâmora



**Principaux résultats**

L'approche participative a été pratiquée au niveau du site selon plusieurs modes pouvant être résumés comme suit :

Modes	Actions	Modalités
Partenariat pour le respect des mises en défens	Contrat de compensation	Organisation des usagers Engagement et respect des mises en défens
Contrat avec les coopératives intégrant la surveillance des forêts	Contrat de cession des produits forestiers intégrant les prestations de service et la surveillance des superficies de forêt	Conversion d'une partie des prix des lots cédés en prestations de services : gardiennage, élagage, entretien des pistes, etc.
Contrat de gardiennage financé par les communes rurales	Gardiennage assuré par les usagers	Appel d'offre de gardiennage organisé par les communes rurales et exigeant l'emploi des populations locales

**Analyse des enjeux des acteurs :**

L'identification des acteurs s'est opérée sur la base de la connaissance du site de la Maâmora et dans le cadre d'ateliers de concertation des membres des groupes du travail. **Un enjeu peut être décliné en plusieurs objectifs. Les acteurs vont par la suite se positionner par rapport à une série d'objectifs et confronter leurs projets ; leurs objectifs peuvent être convergents ou divergents.**

Les principaux bénéficiaires des biens et services de la forêt en plus de ceux ayant la responsabilité de sa gestion et de sa conservation ont exprimé clairement leurs positions par rapports aux objectifs définis.

En effet, ils sont plus motivés à exprimer leurs avis clairement sur la majorité des objectifs associés aux enjeux des acteurs concernés par la Maâmora. Ils sont donc plus concernés que les autres acteurs par la problématique de la forêt. Il apparaît donc à travers cette analyse que 44% des acteurs ont tendance à opter pour la neutralité au lieu d'exprimer des positions claires sur la majorité des objectifs.

Les objectifs visant le développement des actions facilitatrices, de développement local et des actions génératrices de revenus sont positivement évaluées par la majorité des acteurs.

**Rapports de forces entre acteurs :**

L'analyse de Matrice influence-dépendance des acteurs a dégagé les points essentiels suivants :

- **Acteurs dominants** : ils disposent d'une influence forte sur les autres sans être eux-mêmes fortement influencés ; **usagers non organisés et usagers de fait.**
- **Acteurs dominés** : fortement influencés par les autres et disposent de peu de pouvoir : **agriculture et, dans une moindre mesure, les exploitants forestiers.**
- **Acteurs relais** : à la fois fortement influents et fortement dépendants. Cela signifie qu'ils disposent de moyens d'action pour mener à bien leurs projets mais sont également sous l'influence des actions que déploient les autres. Il s'agit du **Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à Lutte Contre la Désertification, Communes rurales, Groupement d'intérêts économique et coopératives, Usagers organisés en Association de gestion sylvo-pastorale et délinquants.**

**Identification des variables clés pour le développement durable :**

L'analyse des enjeux et objectifs clés a permis de mettre au point les dimensions (domaines) suivantes : 1) Le contexte global et le développement intégré territorial, 2) Les attentes et les besoins des communautés locales, 3) La réglementation et le partenariat avec les acteurs opérants en forêt et 4) projets participatifs concertés et responsabilisant pour la gestion durable des ressources naturelles.

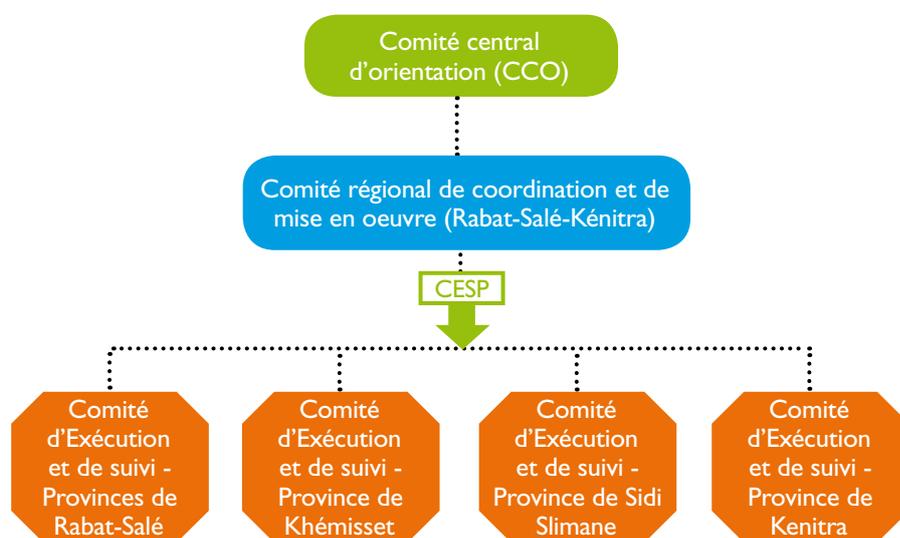
**Modèle de développement éco-socio-économiques :**

Afin de mettre en œuvre les dispositions du Scénario normatif relatif au « développement intégré et concerté des territoires » selon les axes stratégiques définis et en prenant en considération en priorité les variables dégagées par l'analyse MIC-MAC, sept types de modèles de développement éco-socio-économiques ayant pour objectif primordial d'assurer les conditions et moyens efficaces sont proposés pour la réussite des actions techniques prévues par le plan d'aménagement de la Maâmora.

- M1 : Poursuivre la création d'un environnement socio-politique et technique favorable à la gestion participative partenariale et responsabilisante des ressources naturelles.
- M2 : Instauration de systèmes d'appui pour l'atténuation des effets des changements climatiques et l'amélioration des sources de revenus des usagers (élevage, emplois).
- M3 : Mise en œuvre des plans de développement intégrés territorialisés (PDIT) au niveau des unités ethno-spatiales concernées par la Maâmora.
- M4 : Amélioration des conditions de réussite des travaux de reconstitution des peuplements forestiers (régénération naturelle, assistée, artificielle).
- M5 : Gestion agro-forestière de l'arbre du chêne liège.
- M6 : Dissuasion à l'exploitation des ressources pastorales par les non ayants droit.
- M7 : Création d'un environnement politique, juridique et technique favorable à la gestion partenariale et durable des forêts.



Figure 2 : Structure de gouvernance et de suivi



Organes de la structure	Missions et tâches	Membres	Modalités de réunion
<b>Comité Central d'Orientation (CCO)</b>	Appuyer la réalisation du plan d'action par la mise en place du cadre juridique, institutionnel et politique adéquat et répondant aux spécificités locales.	Présidé par le Secrétaire Général ou le Directeur de la Planification, du Système d'Information et de la Coopération.	Au moins une fois tous les six mois et chaque fois en cas de nécessité. Les points d'ordre du jour sont proposés par le Comité Régional de coordination et de mise en œuvre.
<b>Le Comité Régional de coordination et de mise en œuvre (CRCMO)</b>	Coordonner et de superviser les actions réalisées dans le cadre du plan d'action et répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain par les comités d'exécution et de suivi locaux.  Le rôle de la présidence du Wali est primordial pour la coordination entre les différents acteurs concernés par les actions territoriales.	Présidé par le Wali de la Wilaya de Rabat - Salé- Kénitra.  Le Directeur régional des Eaux et Forêts et la Lutte Contre la Désertification assure le Secrétariat.	Au moins une fois tous les trois mois et chaque fois en cas de nécessité.  Les points d'ordre du jour sont proposés par les Comités d'exécution et de suivi provinciaux.
<b>Comité d'exécution et de suivi Provincial (CESP)</b>	Donner des orientations et aider le comité d'exécution dans le processus de convergence et de coordination entre les différents partenaires.  Exécuter et suivre les effets et impacts des actions des modèles de développement mis au point.	Présidé par le Gouverneur de la province concernée. Le Directeur provincial des Eaux et Forêts et la lutte contre la désertification assure le Secrétariat.	Au moins une fois tous les mois et chaque fois en cas de nécessité.

## RECOMMANDATIONS ET PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

### Apports et limites de l'étude

Les principaux apports de l'étude sont :

- Le processus adopté est novateur ainsi que les résultats obtenus et leurs effets sur la conservation et la gestion durable des peuplements de la Maâmora.
- L'implication des acteurs du quotidien (populations locales) et des acteurs opérants en forêt (ayant des intérêts économiques et sociaux) et les acteurs passifs (environnement, agriculture, etc.) est une condition primordiale pour le développement durable des ressources naturelles des territoires.
- L'approche proposée constitue :
  - les bases d'une révision des termes de référence de l'étude socio-économique des plans d'aménagement des forêts et bassins versants, **qui ne répondent actuellement pas aux enjeux sociaux du territoire, d'où l'échec des interventions techniques des plans de gestion jusqu'à présent,**
  - une référence de base pour le montage et la mise en œuvre des plans de développement intégrés et de projets territoriaux.

Les principales limites rencontrées par l'étude sont :

- Les modèles de développement identifiés et décrits nécessitent l'implication d'acteurs divers et variés : acteurs actifs, acteurs passifs, acteurs politiques, etc.
- La prédominance de la vision sectorielle chez les acteurs représentant les services de l'Etat.



### Valeur ajoutée de la démarche participative mise en œuvre

La démarche « diagnostic partagé » :

- Permet un processus de concertation et de participation élargie auprès de tous les acteurs concernés directement ou indirectement par la forêt de la Maâmora et une mise en évidence de la richesse des idées et des enjeux,
- Est garante de la réussite du plan d'aménagement révisé qui reste très handicapée par la non intégration des mesures de développement socio-économique des populations locales dont les principales ressources de revenus proviennent des écosystèmes forestiers,
- Présente une originalité dans son approche : malgré le nombre élevé des réunions, l'approche est très appréciée par les différents acteurs.

### Comment valoriser cette étude ?

- Mettre en exécution les modèles de développement éco-socio-économiques développés,
- Accompagner certaines mesures proposées par l'adaptation de la réglementation au contexte actuel,
- Maîtriser les conditions de mise en œuvre même si les responsables forestiers sont convaincus par le principe d'innovation relaté dans certains modèles de développement,
- Assurer la cogestion et le partenariat avec les organisations locales qui est le gage pour la conservation et le développement des écosystèmes forestiers<sup>1</sup>.

### Perspectives

- Renforcer les capacités des gestionnaires forestiers en matière d'approche participative et d'analyse des enjeux des acteurs,
- Généraliser le processus de cogestion avec les organisations d'usagers,
- Concrétiser la structure d'exécution et de suivi proposée à tous les échelons,

- Exiger des Plan de développement intégré territorial comme outil d'intervention opérationnel sur le terrain.

La répliquabilité dans d'autres sites est nécessaire, mais à condition :

- de renforcer les capacités des gestionnaires forestiers en matière d'approche participative et d'analyse des enjeux des acteurs,
- d'identifier et délimiter des unités de gestion de l'espace : préalable indispensable à cette approche,
- de créer les conditions nécessaires à la création et la représentativité des structures locales de gestion qui doivent être l'émanation des populations locales. Les organisations locales permettront d'atténuer les enjeux individuels et lobbyings rencontrés dans certaines zones,
- de renforcer les capacités des structures locales de gestion à poursuivre la mise en œuvre de la nouvelle approche : elle dépend du renforcement des capacités de tous les acteurs des structures déconcentrées de l'État et des Collectivités locales,
- de renforcer l'appropriation du processus participatif par les gestionnaires locaux et les populations locales : prévoir un programme de renforcement des capacités des gestionnaires forestiers et des bureaux des organisations locales.

La mise en place du processus d'exécution en Maâmora pourrait servir de terrain de démonstration pour les autres zones au niveau national voire dans les pays méditerranéens impliqués dans cette composante.

**I** Dans ce cadre, deux guides pratiques (pour la Maâmora et le Maghreb) pour la mise en œuvre d'une gestion participative et de contrats de cogestion gagnant-gagnant sur la base des modèles socio-économiques ci-dessus proposés a été réalisé.

Pour plus d'information, se référer à l'étude complète :

Qarro M. (2016). *Améliorer la gouvernance des espaces boisés méditerranéens à travers la mise en œuvre de démarches participatives, Forêt de la Maâmora, Maroc.* Plan Bleu, Valbonne.

Cette publication est téléchargeable sur le site du Plan Bleu : [www.planbleu.org](http://www.planbleu.org)